



FLASH CSEC ORDINAIRE DU MARDI 25 MAI 2021

1/ Consultation sur la généralisation du projet Optimisation de la Gestion des Déplacements

La **CGT-FO** n'a pas pris part à ce vote en forme de simulacre de dialogue social.

En effet, rappelons qu'une fois de plus ce projet, tout comme la *Note sur les frais de déplacements* de fin décembre, **n'a jamais fait l'objet d'une négociation au niveau national, ce que nous revendiquons à la CGT-FO.**

Donc elle relève pour nous de la seule responsabilité de la DG, sachant que concernant les déplacements des élus et mandatés un accord RDS demeure pour nous l'accord de référence.

Résultat des votes : 4 pour (CGC / SNAP), 3 contre (CGT), 6 abstentions (CFDT) et 4 NPPV (CGT-FO).

2/ Consultation sur la généralisation du projet rapprochement entre Pôle emploi et Cap Emploi par la mise en place de lieux uniques d'accompagnement et la mise en œuvre d'une offre de services intégrée

Suite à la présentation du dossier lors de la séance d'information par la DGA dans un mode passablement technocratique et guère teinté de préoccupations humaines c'est le moins que l'on puisse dire, la **CGT-FO** considère que tout est totalement joué concernant ce rapprochement depuis la signature de la convention cadre quinquipartite le 04 septembre 2020 par le DG avec Cheops, le ministère du travail représenté par la DGEFP, l'agefiph et le fiphfp.

Bref, un rapprochement sur lequel nous émettons toujours de gros doutes RH en ce qui concerne le sort fait aux personnels des Cap emploi.

Nous considérons par ailleurs que ce rapprochement tend à déqualifier nos collègues de Pôle emploi qui possédait une expertise sur le champ du handicap, quand il ne s'est pas carrément traduit par la fermeture sans guère d'accompagnement et sans aucune bienveillance des sites spécialisés dans l'accueil des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Nous nous prononcerons donc CONTRE cette généralisation qui s'apparente pour beaucoup à un véritable démantèlement de Cap Emploi, à l'image du scénario qui préside à la mise à mort de l'AFPA.

D'autant que le volet RH est quasiment inexistant et visiblement bien loin des préoccupations de celles et ceux qui pensent ce rapprochement.



La Cgt-FO ne peut accepter que les salariés de Cap emploi deviennent à leur tour en quelque sorte des « prestataires » à demeure de l'établissement Pôle-emploi, sous forme de sous-traitance internalisée.

Quant à l'aspect financier du projet déjà évoqué précédemment et la mainmise de Pôle emploi sur des fonds gérés par Cap emploi, c'est le parent pauvre du dossier fourni au CSEC, ce qui ne nous surprend pas.

Résultat des votes : 7 Contre (CGT-FO & CGT), 1 abstention (STC), 9 pour (CGC/CFDT/SNAP)

3/ Information sur l'extension aux jeunes en accompagnement renforcés de l'aide financière attribuée aux jeunes en AIJ.

Pour la **CGT-FO**, ce dont les « jeunes » ont besoin en 2021 dans notre pays pour sortir de situations de plus en plus précaires, liées ou pas à la crise sanitaire qui n'a fait qu'aggraver les choses, c'est avant tout d'un emploi **en CDI** ou dans l'intervalle de véritables formations qualifiantes.

Et nous dénonçons le double discours de ces messieurs-dames patronnesses qui nous gouvernent, capables de prendre de telles mesures afin d'adopter une posture soi-disant sociale dans la perspective des prochaines échéances électorales et en même temps de stigmatiser toutes celles et ceux qui ne sont pas des premiers de cordée en plombant les allocations chômage, l'APL, refusant l'accès au RSA des moins de 25 ans...

Il n'est du reste pas interdit de penser que les APL rognées depuis plusieurs mois ont servi à payer cette nouvelle aide. Ou comment déshabiller Pierre et Paul pour mieux les rhabiller ensuite avec les mêmes frusques. En tout cas, au regard des sommes allouées, on est loin de pouvoir parler de ruissellement inversé !

4/ Information en vue d'une consultation sur la situation économique et financière 2020-2021 à Pôle emploi

Nous avons demandé en début de séance que ce point soit reporté à un prochain CSEC du fait de l'absence complète de la délégation du SNU pour cause de Congrès, demande légitime que nous aurions porté au demeurant pour n'importe quelle délégation absente, en ayant eu par le passé à subir la même problématique.

La DG n'a pas souhaité reporter le point, en revanche nous avons pu obtenir et c'était bien notre demande le cas échéant que ce point fasse l'objet d'une seconde séance d'information. Reste à déterminer la date à laquelle cette séance se tiendra d'ici à la consultation prévue en principe le 22 juin.

Lors de nos interventions, nous avons tenu à souligner le fait que la politique sociale de Pôle emploi n'a pas trop coûté cher à la DG en 2020. Entre les IJSS, la baisse des



frais de déplacement, les ABAP, la DG a réalisé de substantielles économies qui ont servi à payer une prime de fin d'année (et la prime Covid discrétionnaire versée au mieux à 20% d'entre nous). Le budget propre de Pôle emploi n'a donc pas souffert de la crise sanitaire loin s'en faut.

Nous n'avons pas manqué de déplorer au passage le désengagement constant de l'Etat qui perdure de fait dans le financement de Pôle emploi, ce que nous contestons au regard notamment de la montée en charge graduelle des activités qui nous sont confiées. On ne s'étonnera pas de l'absence de réponse de la DG sur le sujet bien évidemment trop politique pour mériter un débat en séance...

Quant au chapitre de la montée en charge du coût du nettoyage des sites sur un budget spécifique dans le cadre de la crise sanitaire alors qu'à notre connaissance, le prestataire privilégié les collègues sur le terrain l'appellent « mes dix doigts », la DG avoue ne pas connaître le détail de tout cela au niveau de chaque établissement, au point qu'on en vienne à s'interroger sur sa pertinence...

Nous avons aussi demandé, par établissement, le nombre de jours de CET spécifique à l'exercice 2020 et de jours de fractionnement dégagés au regard des reports que l'on sait. Pour la DG, la demande de la commission économique c'est plutôt sur le solde des congés 2020 et indique en moyenne 3 jours de placés en moyenne par agent dans le CET. On devrait avoir plus de précisions à la seconde séance afin de pouvoir comparer les exercices 2019 et 2020 pour pouvoir mesurer l'impact de la crise sanitaire sur ces aspects précis.

Concernant le chapitre de toutes les primes octroyées en 2020 et notamment celle spéciale COVID, la DG a tout bonnement louvoyé en évoquant la marge de manœuvre des établissements notamment sur la gestion des promotions et des primes, rappelant qu'une promo accordée en juillet plutôt qu'en janvier correspond à 6 mois de gagnés financièrement et donc à des sommes possiblement allouées à des primes supplémentaires. Une forme de gestion de la pénurie promotionnelle qui revient explicitement à départir les uns pour gratifier les autres à enveloppe constante et donc à faire en sorte que nous nous financions entre nous des primes en lieu et place de promotions légitimes. N'est-il pas temps d'obtenir un accord validant un déroulement de carrière automatique en lieu et place de la classification au rabais actuel ?! Evidemment que si pour la **CGT-FO** !!

Enfin, avant de clore la séance, nous avons redemandé à la DG où en était précisément le versement de la prime exceptionnelle de fin 2020 aux agents publics : il semble que tout comme le mois dernier, le décret soit toujours en attente et donc les collègues agents publics pas primés.

Prochain CSEC ordinaire le 22 juin.

La délégation CGT-FO : Sakina Antar, Ghislain Bonnichon, Claire Boureau-Lefebvre, Aïssa Djehiche & Sébastien Socias (RS).